



Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine et Enedis inaugurent les travaux de raccordement électrique des embarcadères de Bordeaux

Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux et Premier Vice-président de Bordeaux Métropole, Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et Jean-Marc Baizé, Directeur d'Enedis Aquitaine, ont inauguré la finalisation des travaux de raccordement électrique des embarcadères Jefferson et Lafayette sur les quais de la Garonne à Bordeaux. Cet événement a mis en lumière l'engagement des acteurs locaux en faveur d'un développement économique durable et d'une transition écologique réussie.

Lancé en 2018, le projet d'électrification des quais témoigne de la volonté des décideurs locaux de créer une offre de service d'énergie électrique destinée aux bateaux fluviaux et aux navires maritimes faisant escale sur les pontons de Bordeaux, offrant ainsi une alternative à l'utilisation des générateurs diesel pour améliorer la qualité de l'air.

Les aspects techniques et réglementaires du projet ont été étudiés pour garantir la conformité aux normes en vigueur et le respect de l'environnement UNESCO des quais. Le projet a entrepris la construction de transformateurs d'alimentation dans le quai des Chartrons. Des portiques et des bornes power lock, pouvant aller jusqu'à 250 KVA, sont disponibles sur les pontons.

A ce jour, l'ensemble des travaux de raccordement électrique des embarcadères de Bordeaux est terminé, incluant l'embarcadère Albert Londres en 2020, le ponton Ariane en 2022, ainsi que les embarcadères Jefferson et Lafayette. Le projet a été financé en majorité par Bordeaux Métropole à hauteur de 6 019 660 €, avec le soutien des subventions accordées par l'Union européenne à hauteur de 2 159 608,26 € à travers une subvention du FEDER, fonds européen géré par la Région Nouvelle-Aquitaine, autorité de gestion. Enedis finance le projet à hauteur de 602 340 €.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie de tourisme adoptée par la Métropole au printemps 2022, visant à promouvoir une destination de tourisme responsable, tout en améliorant la qualité de l'air et en réduisant les nuisances pour les habitants et les visiteurs. Elle est également conforme au schéma directeur des équipements fluviaux de Bordeaux Métropole 2022-2030, adopté en septembre 2022.

La finalisation des travaux de raccordement électrique des embarcadères de Bordeaux marque une étape significative dans l'engagement de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux, de la Région Nouvelle-Aquitaine et d'Enedis en faveur d'un développement durable et d'une transition écologique réussie. Ce projet illustre l'efficacité de la collaboration entre les acteurs locaux et témoigne de leur détermination à créer un environnement plus sain et plus respectueux.

Quelques chiffres clés

50 km de bassin de navigation entre Garonne et Dordogne, de Bordeaux Métropole.

17 pontons donc 5 concernés par arrêts navettes fluviales TBM, dans le parc actuel.

20 millions d'euros par an : estimation des retombées économiques du tourisme fluvial en 2022.

Contacts presse :

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

06 27 52 48 69

Margot Pinsolles

m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr

06 61 80 61 23

Ville de Bordeaux

Nicolas Corne

n.corne@mairie-bordeaux.fr

05 56 10 21 73

Salomé Hubert-Cassant

s.hubertcassant@mairie-bordeaux.fr

06 59 67 42 61

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj

rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr

06 18 48 01 79

Aurélié Augé

aurelie.auge@nouvelle-aquitaine.fr

05 57 57 02 76

Enedis

Caroline Hascoët

caroline.hascoet@enedis.fr

Amélie Orvain

amelie.orvain@enedis.fr

06 32 27 94 92